

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## Commune d'INDEVILLERS (25314)



### PIECE N°7.1 – ANNEXES SANITAIRES

Prescrit par délibération du : 07/09/2017

Arrêté par délibération du : .....

DATE ET VISA

**DOSSIER DE CONCERTATION – AVANT PROJET – MARS 2024**



**Cabinet d'urbanisme DORGAT**

3 Avenue de la Découverte

21 000 DIJON

03.80.73.05.90

dorgat@dorgat.fr

## NOTE SANITAIRE

### LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

Le territoire d'INDEVILLERS est concerné par le périmètre de protection de captage de la source de Fontaine Jeule.

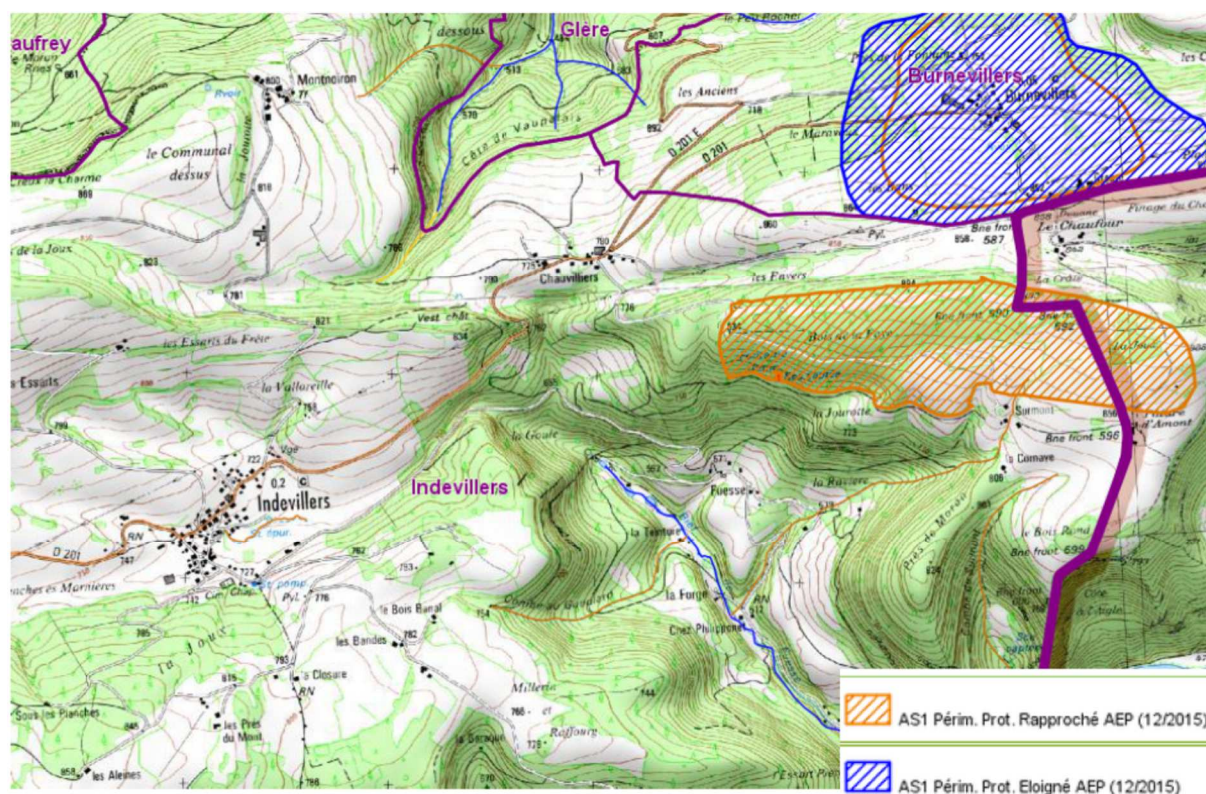


Figure 1 : Délimitation du périmètre de protection de captage - Source PAC DDT 25

Toutefois cette source est aujourd'hui inexploitable pour l'alimentation humaine faute d'une pollution d'origine non déterminée, elle reste cependant exploitable pour l'alimentation des animaux sous réserve de validation par les services sanitaires vétérinaires. L'alimentation en eau potable se fait donc via une interconnexion avec la Communauté de Communes du Pays Maïchois, qui dispose de la compétence eau potable depuis le 1er janvier 2018.

La CCPM composée de 43 communes disposent de nombreuses ressources d'alimentation sur son territoire dont le captage de la source de Blanchefontaine fait partie. Son unité de production dessert les communes de Belfays, Cernay-l'Église, Charmavillers, Charquemont, Courtefontaine, Damprichard, Ferrières-le-Lac, Fessevillers, Frambouhans, Les Bréseux, Les Plains-et-Grands-Essarts, Les Écorces, Mancenans-Lizerne, Maïche, Mont-de-Vougney, Montandon, Thiébouhans, Trévillers et Urtière.

Cette unité de production d'eau potable dessert une population de 14 062 habitants. Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société VEOLIA EAU, avec un contrat courant jusqu'en 2022.

Depuis janvier 2018, cette ressource est renforcée par un forage effectué sur la commune de Goumois appelé la planche aux veaux assurant un complément à l'alimentation en eau potable de 120 m<sup>3</sup>/h

max. L'arrêté N°25-2018-05-31-001 du 31 mai 2018 porte cette ressource d'utilité publique. Cette source dispose de périmètres de protection définis par l'arrêté préfectoral du 16 avril 2009.

L'arrêté préfectoral fixe le débit maximum prélevable (débit de pointe) à 250 m<sup>3</sup>/h et 6 000 m<sup>3</sup>/j. **Le prélèvement moyen annuel doit être de 1 200 000 m<sup>3</sup>/an, soit 3 200 m<sup>3</sup>/j.**

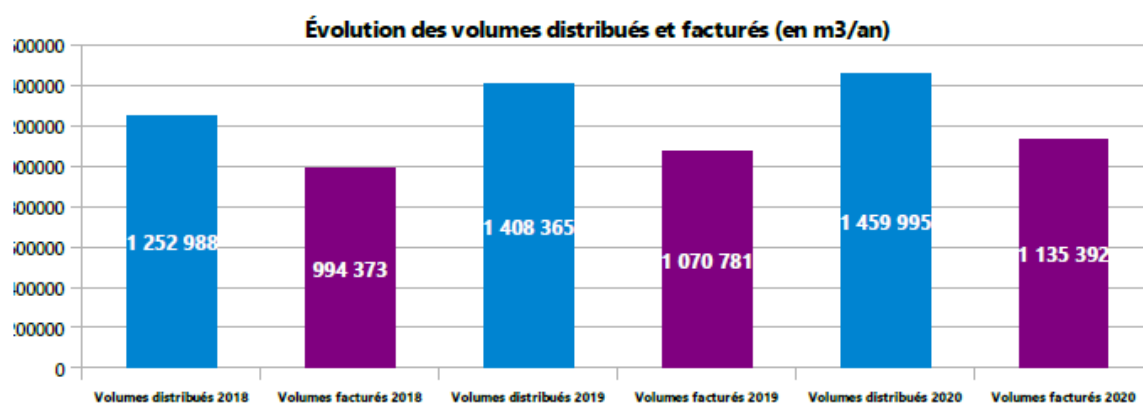
De plus, la Commune est également concernée par la ressource majeure d'intérêt actuel pour l'eau potable des « Sources de Blanche fontaine et de la Forge », qui est déjà exploitée et dont l'altération poserait des problèmes immédiats pour les populations qui en dépendent. Elle se trouve ainsi classée au sein du Karst massif du Jura. Il est rappelé que l'orientation fondamentale du SDAGE n°5E-01 vise à protéger ces ressources karstiques stratégiques pour l'alimentation en eau potable. L'enjeu prône une préservation la plus efficace possible des ressources les plus intéressantes pour la satisfaction des besoins en eau potable et d'assurer la disponibilité sur le long terme de ressources suffisantes en qualité et en quantité pour satisfaire les besoins actuels et futurs d'approvisionnement en eau potable des populations.

L'EPAGE Doubs Dessoubre porte une réflexion pour la préservation des RKM présentes sur son territoire d'intervention depuis début 2022 et porte également une étude pour les préservation sur les années 2023.2025. Cette étude aura pour objectif de mieux comprendre le fonctionnement hydrogéologique de ces ressources souterraines, de délimiter des zones de sauvegarde en surface qui permettront leur préservation des éventuels rejets polluants, ainsi que de proposer un plan d'actions afin d'assurer leur protection dans le temps.

Les données suivantes sont tirées des éléments annexés au diagnostic du SCOT en cours d'élaboration :

CAPTAGES								
SISE-EAUX	Nom captage	Commune	Collectivité desservie	Avancement DUP	N° RKM	Débit autorisé (en m <sup>3</sup> /an)	Débit autorisé (en m <sup>3</sup> /j)	Volume moyen prélevé 2018-2020 (en m <sup>3</sup> /j)
025000961	Source de Blanche fontaine	Goumois	Ex-SIVU du Plateau Maïchois	Arrêté Préfectoral	16	1 200 000	6 000	2 435
025003295	Forage des Planches aux Veaux	Goumois	+ Indevillers	Arrêté Préfectoral	Non concerné		2 880	740

#### VOLUMES ET INDICATEURS TECHNIQUES (Source : RPQS et/ou RAD)



Volumes et indicateurs techniques	2018	2019	2020	Moyenne
Prélèvement (en m <sup>3</sup> )	1 299 216	1 397 084	1 473 903	1 390 068
Production V1 (en m <sup>3</sup> )	1 256 695	1 360 125	1 399 391	1 338 737
Importation V2 (en m <sup>3</sup> )	13 168	48 951	61 547	41 222
Exportation V3 (en m <sup>3</sup> )	16 875	711	943	6 176
<b>Distribution V4 (en m<sup>3</sup>)</b>	<b>1 252 988</b>	<b>1 408 365</b>	<b>1 459 995</b>	<b>1 373 783</b>
Pertes V5=V4-V6 (en m <sup>3</sup> )	208 910	303 048	292 184	268 047
<b>Consommations comptabilisés V7 (en m<sup>3</sup>)</b>	<b>994 373</b>	<b>1 070 781</b>	<b>1 135 392</b>	<b>1 066 849</b>

INDICATEURS		
Indicateurs	Moyenne 2018-2020	Échéance SCoT (2044)
<b>Rendement Grenelle</b>	80,7 %	80,7 %
<b>Rendement minimum Grenelle (R1 = 85 % ou R2 = 65 % + 0,2 x ILC)</b>	66,8 %	
<b>Population</b>	18 313	21 073
<b>Besoins moyens (en m<sup>3</sup>/j)</b>	<b>3 623</b>	<b>4 169</b>
<b>Dotation hydrique (en l/j/hab)</b>	160	
<b>Ressource (en m<sup>3</sup>/j)</b>	<b>10 161</b>	<b>10 161</b>
<b>Bilan Ressources/besoins (en m<sup>3</sup>/j)</b>	<b>6 538</b>	<b>5 992</b>

Les éléments du SCOT concluent qu'en prenant en compte les régimes de prélèvement autorisés sur les ressources en eau de la Communauté de Communes du Pays de Maïche, les bilans ressources théoriques propres/besoins moyens sont très largement excédentaires en situation actuelle et à l'échéance du SCoT.

Entre 2018 et 2020, 3 808 m<sup>3</sup>/j en moyenne ont été prélevés sur les ressources en eau propres de la Communauté de Communes du Pays de Maïche, couvrant ainsi les besoins moyens actuels.

### LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

La Commune a adopté son zonage d'assainissement en 2002, elle est maître d'ouvrage de son assainissement. Toutefois, dans le contexte récent de transfert de compétence assainissement aux Communautés de Communes, la maîtrise d'ouvrage sera prochainement transférée à la Communauté de Commune du Pays de Maïche.

INDEVILLERS accueille une station d'épuration d'une capacité nominale de 650 EH qui traite actuellement les effluents de la Commune et ceux de la société Coopérative Agricole Fromagère. Un diagnostic assainissement a été lancé pour cibler les problèmes d'eaux claires parasites dans les réseaux et pour s'assurer du bon fonctionnement de l'assainissement avec la nouvelle fromagerie, qui remplace l'actuelle existante au sien du bourg.

Le schéma directeur d'assainissement est en cours de finalisation, le rendu est proche permettant de définir la capacité de la STEP et de disposer du plan des réseaux d'assainissement géoréférencés.

### LE SERVICE D'ORDURE MÉNAGÈRE



La compétence ordure ménagère appartient à la Communauté de Communes.

Un PAV « Point d'Apport Volontaire » est aménagé au sein du bourg.

La Communauté de Commune possède la compétence ordure ménagère, déchets. Les ordures ménagères sont ramassées toutes les semaines (alternance des bacs noirs et des bacs jaunes au 1er janvier 2018). La déchetterie d'affiliation se situe sur le territoire communal de Maïche.

À noter que le territoire d'INDEVILLERS recense deux anciennes décharges aux lieudits « La Goule » et « Chauvilliers » dont les fiches de synthèse sont présentées ci-après.

*Fiches de synthèses des anciennes décharges – SOURCE : PAC DDT.*

Inventaire et diagnostic départemental des décharges du Doubs  
ADEME Franche Comté - Conseil général du Doubs  
**FICHE DE SYNTHÈSE GÉNÉRALE**

Date d'édition : 04/2003

<b>Commune</b> <b>INDEVILLERS</b>	<b>N° Site</b> <b>25314-6</b>	<b>Catégorie globale de risque</b> <b>C</b>
--------------------------------------	----------------------------------	--

**1. Données générales du site**  
Extrait cartographique - 1 / 25 000

coordonnées Lambert : X  Y  Lieu-dit :

Type  Surface estimée  m<sup>2</sup> Date du diagnostic  Personne présente

Activité  Volume estimé  m<sup>3</sup> Site inventorié en 1991  Identité

Historique - Nature des déchets

Décharge brute de volume moyen, ouverte en 1920. Elle a reçu des ordures ménagères jusqu'en 1985-90, puis son utilisation s'est limitée au dépôt des déchets verts et inertes. Encore en activité en novembre 2001.

**2. Synthèse des impacts**

**Eaux souterraines**

Catégorie de risque  
  
Note moyenne / 20

**Eaux superficielles**

Catégorie de risque  
  
Note moyenne / 20

**Homme**

Catégorie de risque  
  
Note moyenne / 20

**Paysage et milieux**

Catégorie de risque  
  
Note moyenne / 20

**3. Problématique du site**

Dépôt de volume moyen. Les déchets reposent dans un talweg, sur substratum calcaire probablement karstique. La nappe est profonde de quelques dizaines de mètres, et n'est pas exploitée à moins d'un kilomètre.  
Un ruisseau, le Bief de Fuesse coule à environ 700 m du site.  
La décharge est isolée des habitations, dans une forêt.  
L'impact sur le paysage et les milieux n'est pas significatif.

CSD AZUR - 75, rue de Gerland 69007 LYON  
Tél : 04 72 76 06 90 - Fax : 04 72 76 06 99 - site Internet : www.csdazur.fr

Inventaire et diagnostic départemental des décharges du Doubs  
 ADEME Franche Comté - Conseil général du Doubs

Date d'édition : 06/2003

**FICHE DE SYNTHÈSE - DEFINITION DES SUITES A DONNER**

COMMUNE	N° Site	Catégorie de risque
INDEVILLERS	25314-6	C

**1. Suites à donner - Besoins à court terme**

 Besoin immédiat d'une étude préalable avant travaux  Coût estimé de l'étude (en € HT) 

 Objectifs :
 

- Caractériser le potentiel polluant
- Caractériser les possibilités de transfert
- Mesurer les impacts sur les milieux
- Définition et chiffrage de travaux particuliers
- Autre objectif d'étude

 Besoin immédiat en travaux sans étude préalable  Coût estimé des travaux (en € HT) 

 Objectifs :
 

- Libérer l'emprise (partiellement ou totalement)
- Effacer l'impact visuel (regroupement évacuation, nivellement couverture...)
- Limiter les percolations dans les déchets (remodelage, couverture...)
- Limiter le ruissellement vers les déchets (fossés)
- Limiter l'accès (clôture, barrière, panneau d'information)
- Autre objectif de travaux

Remarques

**2. Possibilité de reconversion du site en installation de substitution**

	Déchetterie		Centre de stockage d'inertes		Plate-forme déchets verts	
			de proximité	BTP	de proximité	intercommunale
Note	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="34"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="34,5"/>	<input type="text" value="31,5"/>
Aptitude	<input type="text" value="mauvais"/>		<input type="text" value="moyen"/>	<input type="text" value="mauvais"/>	<input type="text" value="moyen"/>	<input type="text" value="moyen"/>
Existence ou projet avancé < 10 km	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Lieu						

**3. Syndicats**

 Syndicat de collecte   
 Syndicat de traitement 
**4. Besoins théoriques pour les différentes catégories de déchets**

 Déchets accueillis en déchetterie   
 Inertes   
 Déchets verts 

 5. Nombre total de site inventorié sur la commune  , dont :  site(s) diagnostiqué(s) sur le terrain  
 site(s) non diagnostiqué(s)

Inventaire et diagnostic départemental des décharges du Doubs  
 ADEME Franche Comté - Conseil général du Doubs

Date d'édition : 06/2003

**DEFINITION DES TRAVAUX DE REMISE EN ETAT**
**COMMUNE**
**N° Site**
**Catégorie de risque**

INDEVILLERS

25314-6

C

**Définition des objectifs de travaux**

1.  Effacer l'impact visuel
2.  Limiter les percolations dans les déchets
3.  Limiter le ruissellement vers les déchets
4.  Limiter l'accès
5.  Autre objectif...
8.  Libérer l'emprise

**Description des postes de travaux et quantitatif estimatif**
**Remarque :**

Le présent descriptif constitue une estimation minimale des travaux de remise en état. Il peut être complété si un plus haut niveau d'insertion paysagère ou un autre usage du site est recherché. Compte tenu du niveau d'étude réalisé, la précision de l'évaluation des coûts est de l'ordre de 30 à 10 %. Le descriptif des travaux peut être directement repris pour la consultation des entreprises. Cependant, les quantités étant indicatives, le maître d'ouvrage demandera à l'entreprise de les vérifier et de s'engager sur leur suffisance.

La présence éventuelle de déchets compressibles et évolutifs, pouvant potentiellement émettre des gaz explosifs et nauséabonds, ne permet pas tous les usages possibles. Tout projet d'aménagement différent de celui décrit ci-dessous doit être étudié au préalable. Dans tous les cas, la mémoire du passif du site doit être conservée dans les documents d'urbanisme (PLU).

Le contexte réglementaire du site peut nécessiter la réalisation de dossiers administratifs : dossier de remise en état pour les sites autorisés (installations classées), dossier loi sur l'eau si travaux en rivière... Le maître d'ouvrage prendra contact avec l'administration concernée.

En cas de montant de travaux significatif (> 23 000 €) et du fait que le niveau de l'étude préalable conserve un caractère incertain, une étude de vérification de l'impact sur les milieux potentiellement affectés, peut être réalisée préalablement aux travaux, afin de valider le programme défini (notamment les postes de couverture argileuse ou de remodelage s'ils ont été prescrits).

Postes retenus	Descriptif	Quantité estimée
	<b>NB : les prix s'entendent toutes sujétions comprises.</b>	
1-1 <input type="checkbox"/>	Ramassage des déchets légers dans un rayon de 200 m et enfouissement sur site.	_____ ha
1-11 <input type="checkbox"/>	Plus value pour élimination en centre d'enfouissement agréé dans le cas où l'enfouissement sur site n'est pas possible.	_____ pm m3
1-2 <input type="checkbox"/>	Ramassage des déchets lourds et encombrants dans un rayon de 200 m et enfouissement sur site.	_____ ha
1-21 <input type="checkbox"/>	Plus value pour élimination en centre d'enfouissement agréé dans le cas où l'enfouissement sur site n'est pas possible.	_____ pm m3
1-3 <input type="checkbox"/>	Nivellement du site après rassemblement des déchets par terrassement pleine masse, en terrain de toute nature ou en déchets, de façon à obtenir sur toute la surface du site, un profil régulier en harmonie avec la topographie locale : sans point bas permettant l'accumulation des eaux et sans pente importante pouvant générer une instabilité.	_____ ha
1-4 <input type="checkbox"/>	Apport complémentaire et mise en œuvre de matériaux naturel propres ou de terre végétale prélevée dans un rayon inférieur à 10 km, de façon à masquer tous les déchets visibles. Epaisseur : 0.3 m au minimum.	_____ m <sup>2</sup>
1-5 <input checked="" type="checkbox"/>	Végétalisation : (dans le cas où la reconquête de la végétation naturelle du site est jugée insuffisante), fourniture et plantation d'un semis herbacé sur toute la surface du site, associés à un plan de fertilisation.	_____ pm m <sup>2</sup>

\*pm : pour mémoire

CSD AZUR - 75, rue de Gerland 69007 LYON

Tél : 04 72 76 06 90 - Fax 04 72 76 06 99 - site internet : www.csdazur.fr



Inventaire et diagnostic départemental des décharges du Doubs  
 ADEME Franche Comté - Conseil général du Doubs

Date d'édition : 06/2003

## DEFINITION DES TRAVAUX DE REMISE EN ETAT

COMMUNE	N° Site	Catégorie de risque
INDEVILLERS	25314-6	C
2-1 <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Remodelage</b> : mise en forme de la surface du dépôt par terrassement pleine masse déblais / remblais des matériaux de toute nature, de façon à obtenir des pentes régulières de 3% minimum permettant une évacuation correcte des eaux vers les exutoires existants, sans générer de problèmes d'instabilité. Ce remodelage peut également être opéré (au moins partiellement) par apport des déchets inertes exempts de pollution (déblais, gravats sans plâtre...), sous réserve d'un contrôle préalable. En cas de talus abrupt sans possibilité de réduire la pente, le prix intégrera la réalisation de rigoles pour l'évacuation latérale des eaux. Dans le cas des dolines, le remodelage se fera par écrêtage et rehaussement de la partie sommitale (pas en poussant dans le fond) et intégrera la réalisation d'une fosse d'infiltration dans le fond de la doline.	1 000 m <sup>3</sup> <input type="checkbox"/> Doline
2-2 <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Couverture simple</b> : apport et mise en œuvre sur toute la surface du dépôt, de matériaux naturels propres de perméabilité non maîtrisée, faciles à végétaliser, prélevés dans un rayon de 10 km ou sur place si cela est possible, en une couche de 0.3 m d'épaisseur à la surface bien lissée.	600 m <sup>2</sup>
2-3 <input type="checkbox"/>	<b>Couverture peu perméable</b> : apport et mise en œuvre sur toute la surface du dépôt, de matériaux argileux de perméabilité inférieure à 10 <sup>-6</sup> m/s, faciles à végétaliser, prélevés dans un rayon de 10 km ou sur place si cela est possible. Ces matériaux seront mis en place par couches de 0.25 m, compactés, sur une épaisseur totale de 0.5 m, à la surface bien lissée. En cas d'absence de sols argileux, on pourra remplacer le dispositif par un géosynthétique bentonitique recouvert de 0.3 m de sol quelconque.	_____ m <sup>2</sup>
2-4 <input type="checkbox"/>	<b>Végétalisation</b> : fourniture et plantation d'un semis herbacé sur toute la surface du site, associées à un plan de fertilisation ou à un complément de terre végétale. L'entreprise s'assurera par tous les moyens de la prise correcte de la végétation jusqu'à sa pousse définitive et pendant au moins 1 an.	0 m <sup>2</sup>
2-5 <input type="checkbox"/>	<b>Stabilisation superficielle</b> : plus-value pour la stabilisation des fortes pentes par action superficielle, motivée de façon à assurer la stabilité de la couverture (géogrille, natte en chanvre...).	_____ m <sup>2</sup>
3-1 <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Fossés</b> : réalisation d'un fossé périphérique complet ou partiel, en terrain de toute nature, permettant la collecte des eaux de ruissellement extérieure au site, au fil d'eau maîtrisé, raccordé aux exutoires existants (naturels ou non), de section suffisante pour un écoulement correct.	80 ml
3-2 <input type="checkbox"/>	<b>Busage</b> : fourniture et pose d'un busage sous piste ou chaussée, en prolongement du fossé, de diamètre en relation avec les écoulements potentiels. Réfection du revêtement si nécessaire.	_____ ml
4-1 <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Portail</b> : fourniture et pose d'un portail ou d'une barrière pour interdire l'accès au site.	1 unité
4-2 <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Clôture</b> : fourniture et pose d'une clôture grillagée, d'une hauteur de 2 m, interdisant l'accès au site, y compris toutes sujétions.	40 ml
4-3 <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Panneau</b> : fourniture et pose d'un panneau interdisant le dépôt de déchets et explicitant les nouveaux modes d'élimination.	1 unité
5-1 <input type="checkbox"/>	<b>Stabilisation du pied du talus par enrochement</b> : fourniture et pose d'enrochement naturel libre pour la stabilisation du pied du massif, y compris toutes sujétions.	_____ m <sup>2</sup>
5-2 <input type="checkbox"/>	<b>Autre</b> : fourniture et pose.	_____
6 <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Divers et imprévus</b>	1 unité
7 <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Ingénierie conseil et maîtrise d'œuvre.</b>	1 unité
8-1 <input type="checkbox"/>	<b>Variante</b> : dans le cas de ce site, il a été jugé opportun ou économiquement raisonnable de libérer totalement ou partiellement l'emprise du dépôt par évacuation des déchets vers un centre agréé voire, si l'administration l'autorise, vers un site de décharge proche en cours de réhabilitation et nécessitant un comblement résiduel (site de ..... par exemple). L'opération s'entend toutes sujétions comprises (reprise, transport, dépôt...) et comporte une remise en état minimum de l'emprise dégagée par revégétalisation.	_____ m <sup>3</sup>
8-2 <input type="checkbox"/>	<b>Variante 2 (cas des dolines)</b> : dans le cas où l'on peut disposer sur une courte période de matériaux inertes de type G ou H (matériaux de démolition triés ou déblais propres), il devient avantageux de combler le vide résiduel de la doline jusqu'à l'obtention d'un léger dôme. Le site sera ensuite recouvert de 0.3 m de terre végétale et végétalisé. Sont indiqués le volume de comblement résiduel estimé ainsi que la surface à couvrir et végétaliser.	_____ m <sup>3</sup> _____ m <sup>2</sup>

CSD AZUR - 75, rue de Gerland 69007 LYON

Tél : 04 72 76 06 90 - Fax 04 72 76 06 99 - site Internet : www.csdazur.fr

Inventaire et diagnostic départemental des décharges du Doubs  
ADEME Franche Comté - Conseil général du Doubs



Date d'édition : 04/2003

### FICHE DE SYNTHESE GENERALE

Commune <b>INDEVILLERS</b>	N° Site <b>25314-4</b>	Catégorie globale de risque <b>C</b>
-------------------------------	---------------------------	---

**1. Données générales du site**

**Extrait cartographique - 1 / 25 000** **Photo**

Coordonnées Lambert : X  Y  Lieu-dit :

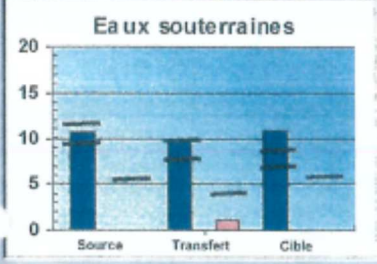
Type <input type="text" value="DB"/>	Surface estimée <input type="text" value="600"/> m <sup>2</sup>	Date du diagnostic <input type="text" value="21/11/01"/>	Personne présente <input checked="" type="checkbox"/>
Activité <input type="text" value="O"/>	Volume estimé <input type="text" value="3600"/> m <sup>3</sup>	Site inventorié en 1991 <input checked="" type="checkbox"/>	Identité <input type="text" value="Resp communal"/>

Historique - Nature des déchets

Décharge brute de volume modéré, ouverte en 1980. Elle a reçu des ordures ménagères jusqu'en 1990, puis son utilisation s'est limitée au dépôt des déchets verts et inertes. Encore en activité en novembre 2001.

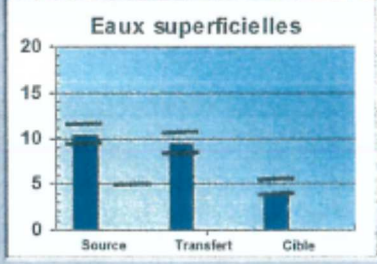
**2. Synthèse des impacts**

**Eaux souterraines**



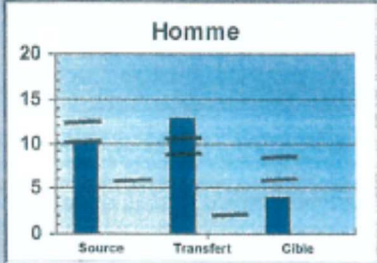
Catégorie de risque   
Note moyenne / 20

**Eaux superficielles**



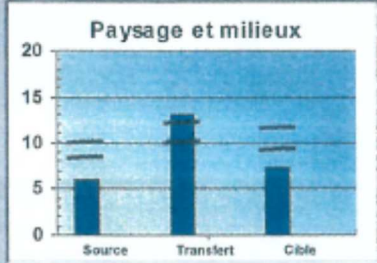
Catégorie de risque   
Note moyenne / 20

**Homme**



Catégorie de risque   
Note moyenne / 20

**Paysage et milieux**



Catégorie de risque   
Note moyenne / 20

**3. Problématique du site**

Dépôt de volume modéré. Les déchets reposent dans un talweg, sur substratum marno-calcaire probablement karstique. La nappe est profonde de quelques dizaines de mètres. La décharge est implantée à moins d'un kilomètre d'un périmètre de protection éloigné, mais le captage est localisé sur un bassin versant différent. Un ruisseau, le Bief de Fuesse, coule à 900 m. Les premières habitations se trouvent à 150 m. L'impact sur le paysage et les milieux n'est pas significatif.

CSD AZUR - 75, rue de Gerland 69007 LYON  
Tél : 04 72 76 06 90 - Fax 04 72 76 06 99 - site internet : www.csdazur.fr

Inventaire et diagnostic départemental des décharges du Doubs  
ADEME Franche Comté - Conseil général du Doubs

Date d'édition : 08/2003

**FICHE DE SYNTHÈSE - DÉFINITION DES SUITES À DONNER**

<b>COMMUNE</b> INDEVILLERS	<b>N° Site</b> 25314-4	<b>Catégorie de risque</b> C
-------------------------------	---------------------------	---------------------------------

**1. Suites à donner - Besoins à court terme**

Besoin immédiat d'une étude préalable avant travaux  Coût estimé de l'étude (en € HT)

Objectifs :

- Caractériser le potentiel polluant
- Caractériser les possibilités de transfert
- Mesurer les impacts sur les milieux
- Définition et chiffrage de travaux particuliers
- Autre objectif d'étude

Besoin immédiat en travaux sans étude préalable  Coût estimé des travaux (en € HT)

Objectifs :

- Libérer l'emprise (partiellement ou totalement)
- Effacer l'impact visuel (regroupement évacuation, nivellement couverture...)
- Limiter les percolations dans les déchets (remodelage, couverture...)
- Limiter le ruissellement vers les déchets (fossés)
- Limiter l'accès (clôture, barrière, panneau d'information)
- Autre objectif de travaux

Remarques

**2. Possibilité de reconversion du site en installation de substitution**

	Déchetterie		Centre de stockage d'inertes		Plate-forme déchets verts	
			de proximité	BTP	de proximité	intercommunale
Note	<input style="width: 20px;" type="text" value="0"/>	<input style="width: 20px;" type="text" value="0"/>	<input style="width: 20px;" type="text" value="38"/>	<input style="width: 20px;" type="text" value="0"/>	<input style="width: 20px;" type="text" value="39,5"/>	<input style="width: 20px;" type="text" value="36,5"/>
Aptitude	<input style="width: 50px;" type="text" value="mauvais"/>		<input style="width: 20px;" type="text" value="bon"/>	<input style="width: 20px;" type="text" value="mauvais"/>	<input style="width: 20px;" type="text" value="bon"/>	<input style="width: 20px;" type="text" value="bon"/>
Existence ou projet avancé < 10 km	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Lieu	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>					

**3. Syndicats**

Syndicat de collecte	CC de Saint-Hippolyte
Syndicat de traitement	CAPM

**4. Besoins théoriques pour les différentes catégories de déchets**

Déchets accueillis en déchetterie

Inertes

Déchets verts

**5. Nombre total de site inventorié sur la commune**  , dont :  site(s) diagnostiqué(s) sur le terrain  
 site(s) non diagnostiqué(s)

Inventaire et diagnostic départemental des décharges du Doubs  
ADEME Franche Comté - Conseil général du Doubs

Date d'édition : 06/2003

### DEFINITION DES TRAVAUX DE REMISE EN ETAT

COMMUNE

N° Site

Catégorie de risque

INDEVILLERS

25314-4

C

#### Définition des objectifs de travaux

1.  Effacer l'impact visuel
2.  Limiter les percolations dans les déchets
3.  Limiter le ruissellement vers les déchets
4.  Limiter l'accès
5.  Autre objectif...
8.  Libérer l'emprise

#### Description des postes de travaux et quantitatif estimatif

##### Remarque :

Le présent descriptif constitue une estimation minimale des travaux de remise en état. Il peut être complété si un plus haut niveau d'insertion paysagère ou un autre usage du site est recherché. Compte tenu du niveau d'étude réalisé, la précision de l'évaluation des coûts est de l'ordre de 30 à 10 %. Le descriptif des travaux peut être directement repris pour la consultation des entreprises. Cependant, les quantités étant indicatives, le maître d'ouvrage demandera à l'entreprise de les vérifier et de s'engager sur leur suffisance.

La présence éventuelle de déchets compressibles et évolutifs, pouvant potentiellement émettre des gaz explosifs et nauséabonds, ne permet pas tous les usages possibles. Tout projet d'aménagement différent de celui décrit ci-dessous doit être étudié au préalable. Dans tous les cas, la mémoire du passif du site doit être conservée dans les documents d'urbanisme (PLU).

Le contexte réglementaire du site peut nécessiter la réalisation de dossiers administratifs : dossier de remise en état pour les sites autorisés (installations classées), dossier loi sur l'eau si travaux en rivière... Le maître d'ouvrage prendra contact avec l'administration concernée.

En cas de montant de travaux significatif (> 23 000 €) et du fait que le niveau de l'étude préalable conserve un caractère incertain, une étude de vérification de l'impact sur les milieux potentiellement affectés, peut être réalisée préalablement aux travaux, afin de valider le programme défini (notamment les postes de couverture argileuse ou de remodelage s'ils ont été prescrits).

Postes retenus	Descriptif NB : les prix s'entendent toutes sujétions comprises.	Quantité estimée
1-1 <input type="checkbox"/>	Ramassage des déchets légers dans un rayon de 200 m et enfouissement sur site.	_____ ha
1-11 <input type="checkbox"/>	Plus value pour élimination en centre d'enfouissement agréé dans le cas où l'enfouissement sur site n'est pas possible.	_____ pm m <sup>3</sup>
1-2 <input checked="" type="checkbox"/>	Ramassage des déchets lourds et encombrants dans un rayon de 200 m et enfouissement sur site.	0,5 ha
1-21 <input type="checkbox"/>	Plus value pour élimination en centre d'enfouissement agréé dans le cas où l'enfouissement sur site n'est pas possible.	_____ pm m <sup>3</sup>
1-3 <input type="checkbox"/>	Nivellement du site après rassemblement des déchets par terrassement pleine masse, en terrain de toute nature ou en déchets, de façon à obtenir sur toute la surface du site, un profil régulier en harmonie avec la topographie locale : sans point bas permettant l'accumulation des eaux et sans pente importante pouvant générer une instabilité.	_____ ha
1-4 <input type="checkbox"/>	Apport complémentaire et mise en œuvre de matériaux naturel propres ou de terre végétale prélevée dans un rayon inférieur à 10 km, de façon à masquer tous les déchets visibles. Epaisseur : 0.3 m au minimum.	_____ m <sup>2</sup>
1-5 <input checked="" type="checkbox"/>	Végétalisation : (dans le cas où la reconquête de la végétation naturelle du site est jugée insuffisante), fourniture et plantation d'un semis herbacé sur toute la surface du site, associés à un plan de fertilisation.	_____ pm m <sup>2</sup>

\*pm : pour mémoire

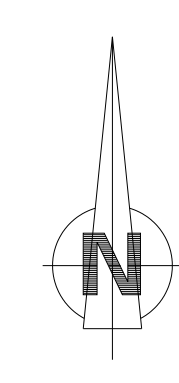

Inventaire et diagnostic départemental des décharges du Doubs  
 ADEME Franche Comté - Conseil général du Doubs

Date d'édition : 06/2003

## DEFINITION DES TRAVAUX DE REMISE EN ETAT

COMMUNE	N° Site	Catégorie de risque
INDEVILLERS	25314-4	C
2-1 <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Remodelage</b> : mise en forme de la surface du dépôt par terrassement pleine masse déblais / remblais des matériaux de toute nature, de façon à obtenir des pentes régulières de 3% minimum permettant une évacuation correcte des eaux vers les exutoires existants, sans générer de problèmes d'instabilité. Ce remodelage peut également être opéré (au moins partiellement) par apport des déchets inertes exempts de pollution (déblais, gravats sans plâtre...), sous réserve d'un contrôle préalable. En cas de talus abrupt sans possibilité de réduire la pente, le prix intégrera la réalisation de rigoles pour l'évacuation latérale des eaux. Dans le cas des dolines, le remodelage se fera par écrêtage et rehaussement de la partie sommitale (pas en poussant dans le fond) et intégrera la réalisation d'une fosse d'infiltration dans le fond de la doline.	1 000 m <sup>3</sup> <input type="checkbox"/> Doline
2-2 <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Couverture simple</b> : apport et mise en œuvre sur toute la surface du dépôt, de matériaux naturels propres de perméabilité non maîtrisée, faciles à végétaliser, prélevés dans un rayon de 10 km ou sur place si cela est possible, en une couche de 0.3 m d'épaisseur à la surface bien lissée.	800 m <sup>2</sup>
2-3 <input type="checkbox"/>	<b>Couverture peu perméable</b> : apport et mise en œuvre sur toute la surface du dépôt, de matériaux argileux de perméabilité inférieure à 10 <sup>-6</sup> m/s, faciles à végétaliser, prélevés dans un rayon de 10 km ou sur place si cela est possible. Ces matériaux seront mis en place par couches de 0.25 m, compactés, sur une épaisseur totale de 0.5 m, à la surface bien lissée. En cas d'absence de sols argileux, on pourra remplacer le dispositif par un géosynthétique bentonitique recouvert de 0.3 m de sol quelconque.	_____ m <sup>2</sup>
2-4 <input type="checkbox"/>	<b>Végétalisation</b> : fourniture et plantation d'un semis herbacé sur toute la surface du site, associées à un plan de fertilisation ou à un complément de terre végétale. L'entreprise s'assurera par tous les moyens de la prise correcte de la végétation jusqu'à sa pousse définitive et pendant au moins 1 an.	0 m <sup>2</sup>
2-5 <input type="checkbox"/>	<b>Stabilisation superficielle</b> : plus-value pour la stabilisation des fortes pentes par action superficielle, motivée de façon à assurer la stabilité de la couverture (géogrille, natte en chanvre...).	_____ m <sup>2</sup>
3-1 <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Fossés</b> : réalisation d'un fossé périphérique complet ou partiel, en terrain de toute nature, permettant la collecte des eaux de ruissellement extérieure au site, au fil d'eau maîtrisé, raccordé aux exutoires existants (naturels ou non), de section suffisante pour un écoulement correct.	70 ml
3-2 <input type="checkbox"/>	<b>Busage</b> : fourniture et pose d'un busage sous piste ou chaussée, en prolongement du fossé, de diamètre en relation avec les écoulements potentiels. Réfection du revêtement si nécessaire.	_____ ml
4-1 <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Portail</b> : fourniture et pose d'un portail ou d'une barrière pour interdire l'accès au site.	1 unité
4-2 <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Clôture</b> : fourniture et pose d'une clôture grillagée, d'une hauteur de 2 m, interdisant l'accès au site, y compris toutes sujétions.	50 ml
4-3 <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Panneau</b> : fourniture et pose d'un panneau interdisant le dépôt de déchets et explicitant les nouveaux modes d'élimination.	1 unité
5-1 <input type="checkbox"/>	<b>Stabilisation du pied du talus par enrochement</b> : fourniture et pose d'enrochement naturel libre pour la stabilisation du pied du massif, y compris toutes sujétions.	_____ m <sup>2</sup>
5-2 <input type="checkbox"/>	<b>Autre</b> : fourniture et pose.	_____
6 <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Divers et imprévus</b>	1 unité
7 <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Ingénierie conseil et maîtrise d'œuvre.</b>	1 unité
8-1 <input type="checkbox"/>	<b>Variante</b> : dans le cas de ce site, il a été jugé opportun ou économiquement raisonnable de libérer totalement ou partiellement l'emprise du dépôt par évacuation des déchets vers un centre agréé voire, si l'administration l'autorise, vers un site de décharge proche en cours de réhabilitation et nécessitant un comblement résiduel (site de ..... par exemple). L'opération s'entend toutes sujétions comprises (reprise, transport, dépôt...) et comporte une remise en état minimum de l'emprise dégagée par revégétalisation.	_____ m <sup>3</sup>
8-2 <input type="checkbox"/>	<b>Variante 2 (cas des dolines)</b> : dans le cas où l'on peut disposer sur une courte période de matériaux inertes de type G ou H (matériaux de démolition triés ou déblais propres), il devient avantageux de combler le vide résiduel de la doline jusqu'à l'obtention d'un léger dôme. Le site sera ensuite recouvert de 0.3 m de terre végétale et végétalisé. Sont indiqués le volume de comblement résiduel estimé ainsi que la surface à couvrir et végétaliser.	_____ m <sup>3</sup> _____ m <sup>2</sup>





RESEAU		EQUIP-SPECIAUX	
1 ER ETAGE	17 EME ETAGE	PLAQUE PLEINE	
2 EME ETAGE	18 EME ETAGE	POST ISOLANT	
3 EME ETAGE	19 EME ETAGE	COMPTEUR GENERAL	
4 EME ETAGE	20 EME ETAGE	STABILISATEUR	
5 EME ETAGE	21 EME ETAGE	ANTI BELIER	
6 EME ETAGE	22 EME ETAGE	CONE DE REDUCTION	
7 EME ETAGE	23 EME ETAGE	REDUCTEUR DE PRESSION	
8 EME ETAGE	24 EME ETAGE	VENTOUSE	
9 EME ETAGE	25 EME ETAGE	PRIS POTENTIELLE	
10 EME ETAGE	26 EME ETAGE	PURGE VIANNE	
11 EME ETAGE	27 EME ETAGE	CLAPET ANTIRETUR	
12 EME ETAGE	28 EME ETAGE	POT A BOUE	
13 EME ETAGE	29 EME ETAGE	FOURREAU DE PROTECTION	
14 EME ETAGE	30 EME ETAGE	SOUPE DE RECHARGE	
15 EME ETAGE	31 EME ETAGE	STABILISATEUR D'ECOULEMENT	
DEFENSE INCENDIE	PROFIT-AEP	DERMETER	
ADDUC BRUTE-REF	ISOLE-AEP	APPAREIL CHERORATION	
ADDUC BRUTE-GRAV	ELECTRIQUE AEP	SOUPE ANTI-BELIER	
REGULAMENT	IRIGATION	PROTECTION CATHODIQUE	
REF-DISTRIBUTION	IRIGATION-REF	MESURE ACCUSTIQUE	
RES-SURPRESSE	RESAU-RESSE	CHASSE D'EGOUT	
SURPRESS REDUIT	RESAU-RES		
TRANSFERT	RESAU HS		
INDUSTRIEL GRAY	RESAU PRIVE		
INDUSTRIEL REF			
INDUSTRIEL SUR			

TYPE DE TRONCON		OUVRAGE	
COMMUNAL	SYNDICAL	STATION DE TRAITEMENT	
INTERCOMMUNAL	PRIMAIRE	INSTALLATION DE POMPAGE	
NON POTABLE		RESERVOIR SEMI-ENTERRÉ	
		RESERVOIR DOUBLE	
		RESERVOIR SUR TOUR	
		PRESE D'EAU SUPERFICIELLE	
		FRONTOID	
		ACCELERATEUR	
		SOURCE DE CAPTAGE	
		FORAGE	
		PUTS	
		BACHE	
		REGARD DE CAPTAGE	
		DESSABLEUR	
		BRISSE CHARIER CHAMBRE DE REUNION	
		REPARATEUR	

EQUIP-INCENDIE		EQUIP-PUBLIC	
PUSARD D'INCENDIE		BORNE FONTAIN	
HYDRANT		FONTAINE ROBINET DE POMPAGE	
POTEAU D'INCENDIE DE 80		BOUCHE DE LAVAGE	
POTEAU D'INCENDIE DE 100		RESERVOIR DE CHASSE	
POTEAU D'INCENDIE DE 150		POTEAU AGRICOLE	
BOUCHE D'INCENDIE DE 80		WC	
BOUCHE D'INCENDIE DE 100		PUSARD D'ASPIRATION	
RESERVOIR INCENDIE		LAVOIR	
BACHE INCENDIE		ABREUVOIR	
BOUCHE INCENDIE		BOUCHE DE LAVAGE VENTOUSE	
POTEAU INCENDIE FEUVE		BOUCHE D'ASPIRATION	

VANNE VANNE+PRELOC		ABONNE	
VANNE MEPLATE		NORMAL	HOPITAL CLINIQUE
VANNE MOTOBRUSE		INDUSTRIEL	BRANCHEMENT COLLECTIF Ø=60
VANNE PAVILON		NOTABLE	DIALYSE
VANNE			V.I.P GRANDE SURFACE
VANNE HYDRAULIQUE			
VANNE DE TOUR			
VANNE RONDE			
VANNE FERMEE			
VANNE ELATE			

**CENTRE ALFC**

**VEOLIA**

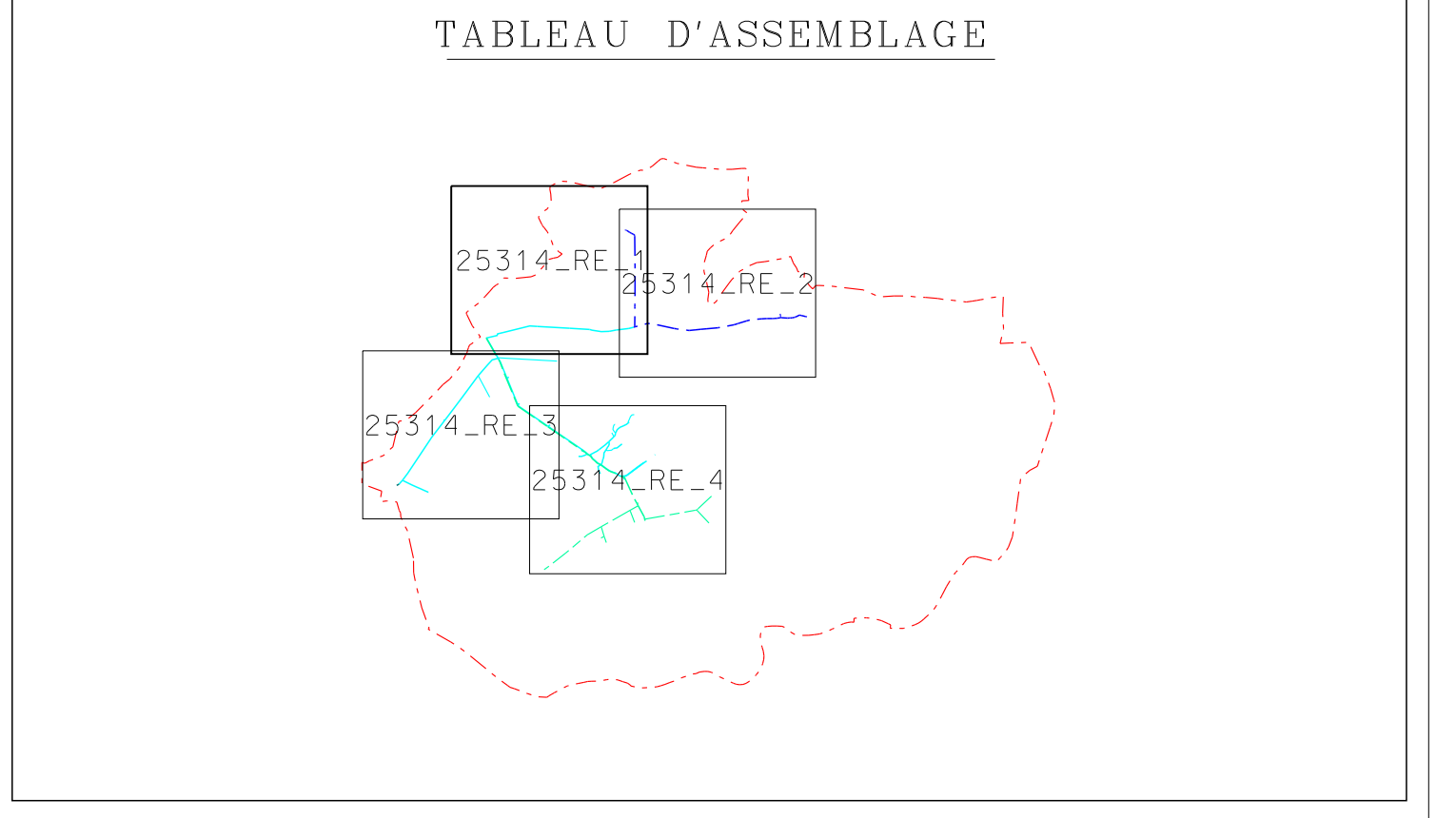
100, Rue des Arènes - BP 00043 75007 PARIS CEDEX 13 TEL: 01 87 16 34 00 FAX: 01 87 16 34 01

La Charrette Rue d'Andréonnet 25420 VALENTIGNEY TEL: 03 81 37 77 99 FAX: 03 81 37 81 49

**SERVICE DOUBS ET RESEAUX PMA**

DEPARTEMENT DEPARTEMENT DU DOUBS

**Commune de INDEVILLERS**



**PLAN DU RESEAU D'EAU POTABLE**

CONTRAT N° : TSK57	PLAN N° : 25314_RE_1	ECHELLE : 1/2000
Des. par : C.B	Des. le : 10/09/2007	Mis à Jour le :
Vérifié par : M.PANNARD	Vérifié le : 10/11/2017	Visa : PANNARD